LT03704
TECHNICIEN CONSTRUCTION

Niveau 5

Responsabilité Hiérarchique
Coordinateur Logistique / Responsable d'Activité Logistique / Superviseur Logistique

Responsabilité Fonctionnelle
Coordinateur Logistique / Responsable d'Activité Technique ou Logistique / Superviseur Logistique

Domaine Professionnel
Logistique et Approvisionnement

But principal
Prendre en charge de manière autonome les travaux de construction et / ou de rénovation spécifiques et complexes ; assurer la gestion quotidienne du chantier et de toutes les activités nécessaires au redémarrage des activités de construction, selon les directives de son superviseur et les protocoles, normes et procédures de MSF, dans le but d'assurer le bon fonctionnement des installations et des infrastructures **MSF**.

Responsabilités
- Prendre en charge de manière autonome la construction, l'entretien et les réparations difficiles et nécessaires, qu'elles soient préventives ou curatives (ce qui implique des qualifications / formations spécifiques), ceci en conformité avec les normes et protocoles ainsi que la politique de construction de **MSF** et selon les instructions de son superviseur / responsable direct.
- Établir le programme d'entretien de toutes les activités liées à la construction (y compris les outils) en veillant à ce qu'à tout moment seul un minimum de matériels soit indisponible. Faire des suggestions relatives aux besoins en travaux de réparation ou d'entretien des bâtiments et infrastructures MSF ; apporter l'aide nécessaire au département logistique pour toute activité relevant de son domaine de compétence.
- Gérer une petite équipe d'ouvriers et garantir le respect des mesures de sécurité sur le chantier, y compris lors de son ouverture et de sa fermeture.
- Gérer le stock de produits consommables, remplir les fiches de stock, effectuer l'inventaire physique du stock, procéder aux commande de réassortiment nécessaires, éviter toute rupture.
- Être responsable de l'équipement et des outils (y compris les extincteurs), vérifier qu'ils soient utilisés correctement et en toute sécurité, les entretenir ou les renouveler si nécessaire et en garder un inventaire à jour.
- Préserver l'ordre et la propreté de la zone de travail.
- Veiller à ce que les fiches et les registres relatifs à l'entretien soient toujours renseignés et préparer les comptes-rendus nécessaires avant et après toute réparation ou révision obligatoire.
 - Informer immédiatement son responsable de tout problème survenant pendant le travail et particulièrement s'agissant de dommages, pertes, vols ou tentatives

d’effraction.
- Travailler en collaboration avec des techniciens ou ouvriers d’autres corps de métier, si nécessaire.

Éducation

École secondaire essentiel, diplôme souhaitable dans le domaine de la construction

Expérience

Expérience en construction sur le terrain

Generated at 2026-11-03 11:42:02 +0000

© 2026 MSF International